



La CGT n'a rien à faire dans la manifestation du 18 mai dite « Police debout » !

à Paris
le 13 mai 2015

Le 18 mai, le Syndicat Alliance Police Nationale CFE-CGC appelle à une manifestation contre la « haine anti-flic ».

Sous prétexte d'unité nationale (une fois de plus), le gouvernement semble vouloir appeler ces fidèles partenaires sociaux à la rescousse.

Nous considérons cet appel comme une manœuvre grossière cherchant à diviser la population dans cette période de lutte contre le projet de loi Travail.

1 307 000 signataires contre la loi travail, des centaines de milliers de manifestants à plusieurs reprises dans les rues, 200 « Nuit Debout » en France, 74% de la population contre la loi travail et contre l'utilisation du 49.3.

La seule réponse du gouvernement minoritaire et illégitime, c'est le passage en force, la tentative de division et la répression.

Nous réaffirmons, une nouvelle fois, que les violences policières exercées contre le mouvement social sont l'expression d'une répression d'Etat.

La colère et la révolte de millions de salariés, privés d'emploi, retraités et étudiants face à une situation sociale catastrophique est plus que jamais légitime.

Par les politiques d'austérité imposées à la population, les responsabilités du président Hollande, du premier ministre Valls et du ministre de l'intérieur Cazeneuve sont clairement engagées.

C'est pourquoi, nous dénonçons l'appel à la participation au 18 de la Fédération CGT Police et le soutien que lui manifeste le Secrétaire général de notre organisation.

C'est pourquoi, nous soutenons le communiqué des syndicats CGT Police Paris et CGT Police Marseille <http://cgtpolice75.fr/spip.php?article175>.

C'est pourquoi, nous réaffirmons notre soutien aux nombreux salariés et étudiants du 13^e victimes de cette répression depuis le début de la contestation du projet de loi Travail.

Nous réaffirmons la nécessité de poursuivre la mobilisation de l'ensemble de la population par les grèves et les manifestations contre les projets de loi EL KHOMRI et URVOAS (ou loi de « l'Etat d'urgence permanent ») qui portent tous deux des atteintes sans précédent aux droits et libertés, individuels et collectifs, de l'ensemble de la population.

*La Commission Exécutive
de l'Union Locale des Syndicats CGT du 13^e arrd de Paris*